

10 oct 2023 à Namur

Dans le cadre de la
Semaine de la santé mentale
en Wallonie

Semaine
de la
Santé Mentale

Journée d'étude Programme

"Quelle place pour la santé mentale au travail ?"

- ▶ **9h - 9h20** : Allocution d'ouverture par **Marie Lambert**, Codirectrice - CRÉSaM asbl, et Madame **Christie Morreale**, Ministre wallonne en charge de la santé ou son représentant (sous réserve de confirmation)
- ▶ **9h20 - 9h30** : "Quelques chiffres, un thermomètre social : focus sur les questions de santé mentale et travail en Belgique" par le CRÉSaM asbl
- ▶ **9h30 - 13h** : "Dans quel monde travaillons-nous ?"

Modération par **Arnaud Ruysen**, Journaliste RTBF

Stress accru, perte de sens, épuisement, ... Pas un jour ne passe sans un post, un article, ou une émission de radio consacré au burn-out/bore-out et à la pénurie de professionnel·le·s dans certains secteurs – les soignant·e·s au premier chef. Depuis plusieurs mois, le discours sur la souffrance au travail est présent sur de nombreuses scènes : professionnelles, familiales, médiatiques...

Les transformations du monde du travail et les évolutions sociétales qui nous traversent sont nombreuses. Au cours de cette matinée consacrée à la question « Dans quel monde travaillons-nous ? », nous échangerons autour des questions qui nous animent aujourd'hui : Quelle place le travail occupe-t-il dans nos vies ? Comment le monde du travail fait-il une place à la santé mentale des travailleur·euses ? Comment le travail s'articule-t-il aux autres sphères de notre existence (familiale, amicale, loisirs/engagements divers...) ? Comment pouvons-nous, dans le contexte actuel, nous prémunir des risques psycho-sociaux que nous encourrons en allant travailler ? Face à la souffrance, quelles sont les réponses individuelles et collectives proposées ?

Avec :

- **Pascal Chabot**, Philosophe, Professeur à l'IHECS
- **Thomas Périlleux**, Sociologue clinicien, Professeur à l'UCLouvain et Intervenant au CITES (Clinique du Stress et du Travail)
- **Bernard Fusulier**, Sociologue, Professeur à l'UCLouvain, Chercheur qualifié au FNRS

► **13h - 14h** : Lunch

► **14h - 16h** : Conférences & tables-rondes thématiques (au choix : A ou B)

Choix A

Concilier relation d'aide et « bonne » santé mentale : enjeux et défis pour les professionnel·le·s de l'aide et des soins

En Belgique, les modifications de 2014 relatives à la loi bien-être au travail ont marqué un tournant significatif dans la prise en compte des aspects psychosociaux inhérents au monde professionnel. Néanmoins, si tout employeur est tenu de mettre en œuvre un plan de prévention et de protection au travail afin de prévenir les Risques Psycho-Sociaux (RPS), sa mise en pratique ne va pas de soi. Le développement d'actions en faveur du bien-être des travailleur·euses s'envisage de façon singulière dans chaque secteur d'activité.

Nous échangerons autour des questions suivantes : quels sont les risques psychosociaux majeurs encourus par les travailleur·euses de l'aide et des soins ? Comment faire pour que la prévention des risques psychosociaux constitue un réel projet d'équipe/d'établissement ? Quel rôle peuvent jouer les travailleur·euses, les responsables d'équipe, les directions ? Au-delà de la prévention, comment œuvrer de façon proactive au renforcement des facteurs de protection dans nos organisations de travail ?

Nos invité·e·s partageront leurs travaux et expériences, mais aussi les outils qu'ils et elles ont pu développer sur leurs terrains respectifs.

Avec :

- **Harmoy Glinne-Demaret**, Docteure en sciences économiques et de gestion, consultante en organisation et chercheure affiliée au CriDIS/UCL : "*Comment soutenir la prévention primaire du burn-out dans les institutions du non marchand ? La construction collective d'une boîte à outils (APEF, 2023)*"
- **John Cultiaux**, Docteur en sociologie, Directeur scientifique du centre de recherche et de recherche-action ORCHIS/UNamur, Chercheur au CIRTES & CriDIS/UCLouvain : « *Comment les managers du non-marchand s'y prennent-ils pour prévenir les risques psycho-sociaux au travail ?* »
- **Coralie Carton**, Psychologue, Conseillère en prévention pour les aspects psychosociaux, Coach certifiée, Formatrice et formatrice formée en intelligence collective, psychologie positive et management du changement : « *Focus sur les ressources à l'échelle des individus et des organisations pour un mieux-être au travail* »

- **Lauraline Michel**, Chercheure et formatrice, Co-fondatrice du Collectif OXO, Formatrice sur la thématique des violences basées sur le genre et sur la prévention du stress vicariant : *« Mieux comprendre le stress vicariant dans la relation d'aide pour prendre soin de celles et ceux qui prennent soin des autres »*
- **Stéphane Waha**, Pair-aidant, Formateur et accompagnateur d'équipes dans les services du social-santé, Animateur au Funambule asbl (groupe d'entraide par et pour les personnes vivant avec un trouble bipolaire) : *"Quand la pair-aidance met les équipes au travail : récits d'expériences"*

Choix B

Objectif Job : enjeux et défis pour les personnes concernées et les milieux de travail

Malgré un marché du travail ultra-compétitif et des emplois dont la qualité laisse parfois à désirer, l'activité professionnelle reste pour beaucoup d'entre nous un vecteur d'identité et d'inscription sociale, mais également une réelle nécessité économique.

En regard des enjeux contemporains liés au monde du travail, comment les services accompagnent-ils les personnes qui rencontrent des difficultés de santé mentale ? Quelles sont les voies possibles vers et autour du travail ?

Nous nous interrogerons ensemble sur la place que les milieux de travail peuvent faire aux personnes qui connaissent des difficultés de santé mentale, que ces dernières soient passagères, inscrites dans une certaine durée, légères, modérées ou sévères.

Quelques-unes des questions qui se posent à nous aujourd'hui sont les suivantes : quels sont les soutiens possibles pour la personne concernée par une difficulté de santé mentale, et pour son milieu de travail ? Que peut-on dire des leviers qui favorisent l'insertion, le retour et/ou le maintien dans l'emploi ? Que peut-on dire de l'accès aux droits sociaux pour les personnes aux prises avec des difficultés de santé mentale ? Comment articuler soins de santé mentale et vie professionnelle ? Faut-il parler de ses difficultés de santé mentale sur son lieu de travail ?

Se consacrer à ces problématiques invite à la nuance et à la complexité. Nous n'avons souhaité cloisonner ni les personnes ni les débats. Nous avons à cœur d'apprendre des expériences de terrain variées que nos invité·e·s du jour nous partageront.

Avec :

- **Sandrine Chacun**, Formatrice 'entreprises' au sein du ClubHouse Paris (association de lutte contre la stigmatisation et l'isolement des personnes en situation de handicap psychique visant la réinsertion sociale et professionnelle)
 - **Nathalie Méan**, Pair-aidante, Gestionnaire des ressources humaines au Service Public de Wallonie (SPW) - Direction du développement et de l'accompagnement du personnel
 - **Vanessa De Greef**, Chargée de recherches FNRS, Professeure en droit social à l'Université Libre de Bruxelles (ULB)
 - **Hélène Barras**, Assistante sociale, Jobcoach au Centre de Réadaptation Fonctionnelle « La Cordée » à Libramont
 - **Jean-Michel Stassen**, Directeur et **Ornella Campanile**, Superviseuse IPS, Article23 asbl - Centre d'Insertion Socioprofessionnelle (CISP) à Liège
- **16h** : Clôture de la journée avec **Caroline Etienne**, Responsable de projets (CRÉSaM), Anthropologue et Sonosomatothérapeute, et **Sylvie Bale**, Directrice de la Plateforme de concertation des soins palliatifs du Hainaut Oriental : « *Quand les mots nous manquent : le pouvoir des sons. Une expérience de prévention primaire du stress au travail réalisée au Grand Hôpital de Charleroi (GHDC)* »

► **16h30** : Fin de la journée



En pratique



Inscriptions via le formulaire en ligne [en cliquant ici](#)



"La Bourse"
Place d'Armes n°1
5000 Namur



De 9h à 16h30
Accueil café dès 8h30



Plus d'infos : CRéSaM asbl
cresam@cresam.be
081/25.31.40



Participation aux frais
50€ (lunch compris)

- Tarif préférentiel pour les usagers et les familles (sur demande) ;
- Demande d'accréditation pour les médecins (sur demande).



Comment vous y rendre ?



En train



Si vous optez pour le train, la gare de Namur est accessible à 15 min. à pied.



En voiture

Vous avez à votre disposition [un parking souterrain payant](#) situé devant la Bourse.

Retrouvez toutes les informations sur le stationnement à Namur sur le site de la [Ville de Namur](#). N'hésitez pas à consulter la liste des "parkings malins" situés aux abords du centre-ville.

semaine-sante-mentale.be

